

Image not found or type unknown



Déplacement interchantier et transport du matériel

Par **panthere38**, le **03/04/2010** à **17:29**

Bonjour, rnj'ai un C.D.I comme agent d'entretien convention 3173 depuis septembre 2009. rnJe me déplace sur les chantiers avec mon véhicule personnel, mon employeur ne me paye pas de frais interchantier et je dois transporter le matériel de nettoyage dans mon véhicule et de plus laver toutes les semaines le linge utilisé au nettoyage à mon domicile et à mes frais. rnrnAis je le droit de demander des indemnité compensatrice sur ces 3 points rndéplacements inter chantier rnrntransport du matériel de l'entreprisernlavage du matériel de l'entreprise rnrnMerci de votre réponse rnrnCordialement rnrnBrigitte Brun-cosme